

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE



PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINT-LIBOIRE

ATTENTION ! ATTENTION ! URGENT BESOIN DE PREMIERS RÉPONDANTS

Contacte-nous pour assister à une rencontre d'information si :

- > Tu demeures dans le village de Saint-Liboire ;
- > Tu es en bonne santé physique ;
- > Tu as plus de 18 ans ;
- > Tu es disponible pour un quart de 12 heures de jour et/ou soir, fds ;
- > Tu as un permis de conduire valide ;
- > Tu es discret(e), responsable, respectueux(e), empathique, à l'écoute, etc. ;
- > Tu es prêt à faire la formation requise de 60 heures accréditée par la Régie Régionale de la Santé ;
- > Tu veux faire une différence dans la vie d'une personne...

**Contactez-nous au 450-793-4334 (boîte vocale)
ou via notre adresse courriel : serviceprst-liboire@hotmail.com**



En cas d'urgence, COMPOSEZ LE 911

**Quand chaque minute compte,
les Premiers Répondants de Saint-Liboire sont là!**





Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Claude **VADNAIS**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Yves **WINTER**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

21, place Mauriac Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Responsable : Steeve Ross

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securetepublique/securete-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

France Desjardins, GMA

Directrice générale
& secrétaire-trésorière

Louise Brunelle

Adjointe à la direction générale

Louise Rajotte

Agente à la comptabilité

Daniel Sivret

Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin

Agente administrative

Sylvain Laplante

Directeur des travaux publics

Karl Pelchat

Employé de voirie

Éric Bessette

Employé de voirie

Rénald Larocque

Employé de voirie

Patricia Perazzo Ratto

Traitement des eaux

Jean-François Demers

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

La vie à Saint-Liboire

NOVEMBRE 2020

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Dimanche	29		<i>Fermeture des écocentres pour l'hiver</i>	

DÉCEMBRE 2020

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	1er	19 h	Séance de conseil – Voir les consignes de santé publique	Salle du conseil 21, place Mauriac Séance publique ou à huis clos à confirmer-
Mardi	8	19 h	Adoption du budget 2021 Voir les consignes de la santé publique	Salle du conseil 21, place Mauriac Séance publique ou à huis clos à confirmer-

Congé des Fêtes

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
DU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2020 AU LUNDI 4 JANVIER 2021
INCLUSIVEMENT**

Pour toute demande concernant le Service incendie
composez le 793-2811 poste 5000

Pour rejoindre les travaux publics en cas d'urgence seulement,
composez le 450 278-2811

**ADOPTION DU BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023
ET LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES
ET LES DIFFÉRENTS TARIFS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

Avis est par les présentes donné par la soussignée, France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière que lors de cette séance spéciale, le conseil municipal procédera à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022 et 2023 de plus que le règlement décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2021.

Vous êtes invités à assister à cette séance spéciale, où il ne sera question que de ces sujets, en vous présentant à la salle Jean XXIII qui est située au 21, Place Mauriac et ce, à la date et heure suivantes :

> mardi, le 8 décembre 2020

> à 19 heures

Bienvenue à toute la population !

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 9 novembre 2020

(SIGNÉ) France Desjardins

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le mot de l'inspecteur

en bâtiment et en environnement



Saint-Liboire

CHANGEMENT D'INSPECTEUR

Le 1^{er} octobre dernier, madame Janie Rondeau, inspecteur en bâtiment et environnement pour la municipalité de Saint-Liboire a quitté ses fonctions. Le conseil a pris la décision de confier ce mandat à une firme externe soit Infrastructel.

La personne attitrée à la municipalité de Saint-Liboire est M. Daniel Sivret. Il exécutera ses tâches principalement en télétravail. Les coordonnées pour rejoindre M. Sivret demeurent les mêmes qu'auparavant soit par courriel à l'adresse suivante inspecteur@st-liboire.ca ou par téléphone au 450 793-2811 poste 2323. Le nouvel horaire de travail de l'inspecteur est le suivant : lundi, mardi et jeudi de 8 h à 14 h. Occasionnellement, M. Sivret sera présent au bureau pour rencontre avec les citoyens (sur rendez-vous) ou pour inspection sur le terrain.

Depuis son entrée en poste, M. Sivret fait face à un surplus de travail puisque plusieurs dossiers antérieurs nécessitent son attention. La municipalité demande donc la collaboration des citoyens afin de demander à l'avance les permis exigibles pour les différents travaux qu'ils désirent effectuer. De plus, selon le règlement 90-97 l'inspecteur dispose d'une période de 30 jours suivant le dépôt de la demande pour délivrer un permis ou un certificat d'autorisation.

Merci de votre habituelle collaboration.

La direction



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

**Votre service de maillage pour
faciliter l'accès au monde agricole**

arterre.ca

Maryse Bernier : 450 888-5199
Caroline Bérubé : 450 779-8379



Photo : Hélène Briën

 **MRC des Maskoutains**
Un monde à votre mesure

Québec 



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS VOUS INFORME



STATIONNEMENT DE NUIT - RAPPEL

Selon le règlement no 306-18 concernant le stationnement et la circulation sur les chemins publics de la Municipalité - Les journées suivantes, soit les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier de chaque année qui correspond à la période des Fêtes, le stationnement sera toléré selon la réglementation en vigueur, afin d'accommoder les résidents mais uniquement s'il n'y a pas de chute de neige. Dans le cas contraire et pour permettre le déneigement, le stationnement sera interdit.

ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES

Le déneigement hivernal des rues de la municipalité, surtout en ce qui a trait à l'application d'abrasif dans ses rues, routes, rangs se fera de la façon suivante :

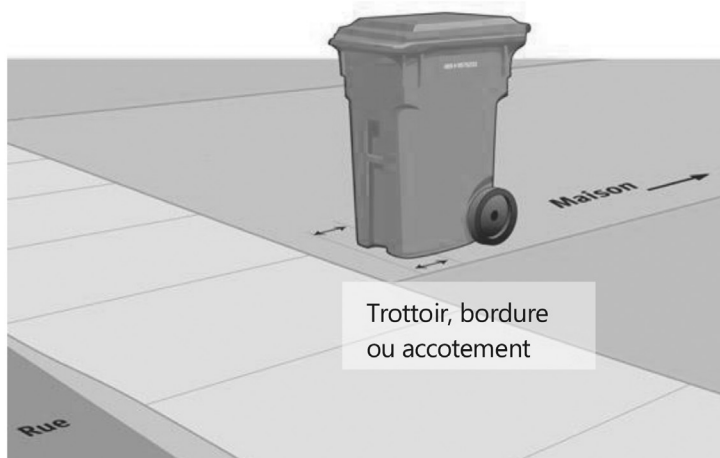
Il y aura utilisation d'abrasif dans les grandes artères, soit le rang Saint-Édouard, les rues Saint-Patrice, Gabriel et la route Quintal, bref aux principales entrées du village.

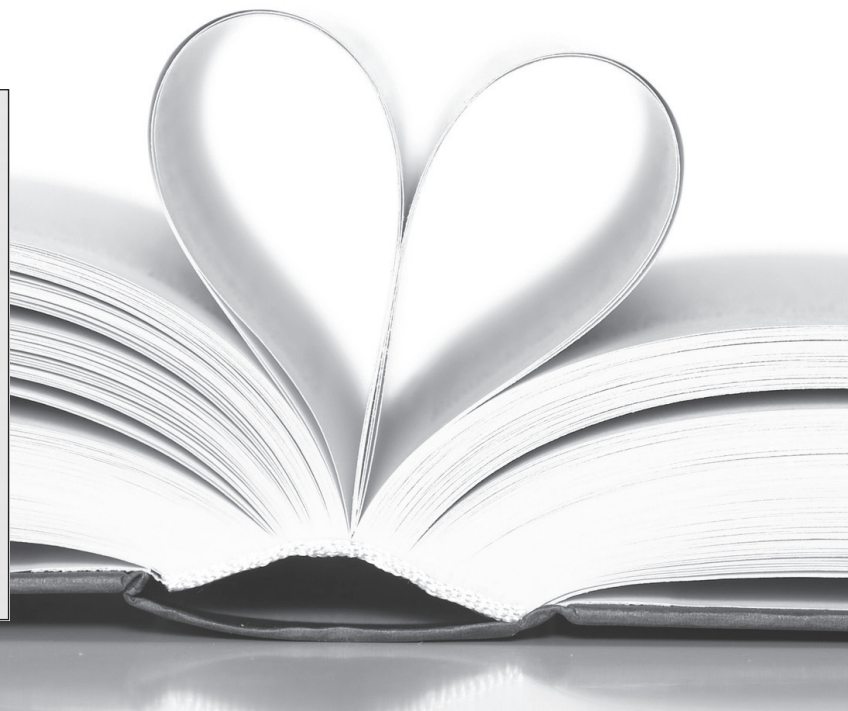
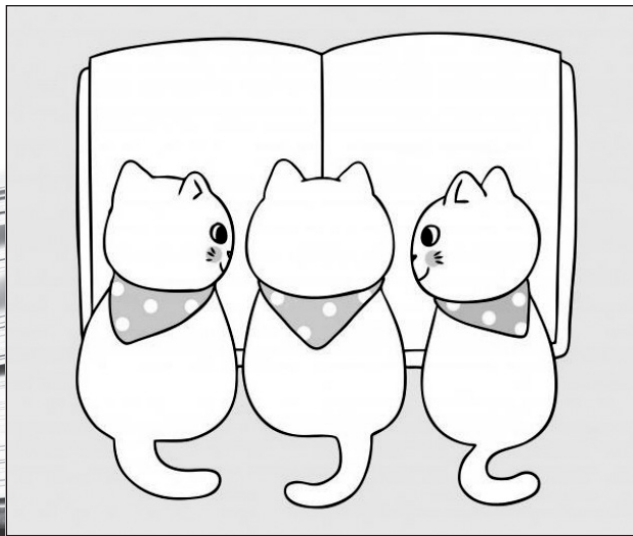
Pour toutes les autres rues du village, du sel sera étendu aux « arrêts » seulement. Sauf, en cas de glace extrême ou verglas, et en cas de besoin, nous utiliserons de l'abrasif partout où il y aura nécessité.

AVIS CONCERNANT LES DIFFÉRENTS BACS

Pour ne pas nuire à la circulation ou au déneigement qui commencera bientôt, il est important de déposer vos bacs à ordures, de récupération ou de matières organiques au bon endroit. Vous pouvez suivre les indications au croquis ci-joint, soit de placer les bacs de façon à dégager le trottoir ou la voie publique et laisser un espace entre les bacs (lorsqu'il y en a plus d'un), pour faciliter les manœuvres du camion.

Nous comptons sur votre collaboration pour que la saison hivernale





Nouvelles acquisitions

ROMANS ADULTE

- La belle et la bête / Rousseau, Simon
- Le livre de la jungle / Royer, Maude
- Rumpelstiltskin / Rückstuhl, Maude
- Cendrillon / Johnson, Sylvain
- L'appart des amours perdus / Bourgault, Catherine
- La pension Caron. Tome 1 / Charland, Jean-Pierre
- Du côté des Laurentides. Tome 3 / Tremblay-D'Essiambre, Louise
- Les cibles / Brouillet, Chrystine

DOCUMENTAIRES ADULTE

- Végane, mais pas plate. Tome 2 / Nadeau, Jessie
- BBQ santé / O'Gleman, Geneviève
- Presque végété / O'Gleman, Geneviève
- Soupers rapides / O'Gleman, Geneviève
- Mieux conserver ses aliments pour moins gaspiller / Desbiens, Anne-Marie

- Perdre du poids en mangeant du gras. Tome 3 / Arsenault, Josey
- Le guide de l'auto 2021 / Duval, Jacques

ROMANS JEUNESSE

- Le grand livre de Go Girl! / Oswald, Ash
- La vie compliquée de Léa Olivier. 13.1, Confinée / Girard-Audet, Catherine
- Midnight sun / Meyer, Stephenie

BANDES DESSINÉES

- Les mégaventures de Maddox. 5, Le clone et la bête / Laflamme, Félix
- Tout le monde sourit ! #03 De Grimaldi | Bannister
- Petit poilu / Céline Fraipont | Pierre Bailly
- Les légendaires, parodia 2, 3, 4 / Patrick Sobral | Jessica Jung
- Le Loup en slip #01 De Paul Cauuet & Al
- Un cadavre en cavale #01 De Jocelyn Boisvert | Pascal Colpron

Nouvelles du comité de pastorale paroissiale (CPP)

NOUVEAU! Liturgie de la parole, tous les samedis à 16 h



Pendant la période que nous sommes en zone rouge, il y aura une liturgie de la Parole, tous les samedis à 16 h à l'église de Saint-Liboire. Ceci se veut une offre supplémentaire puisque les activités de culte sont limitées à 25 personnes. Venez nous rejoindre pour prendre un temps d'arrêt, écouter la Parole de Dieu, et prier ensemble en ce temps de pandémie.

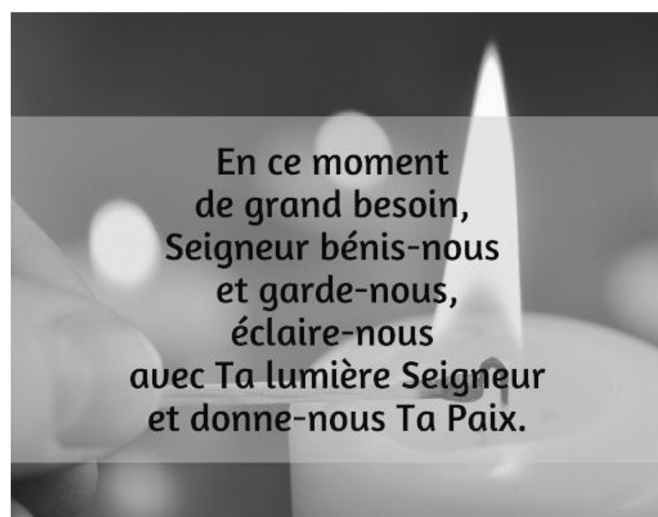
Messe de Noël

Le 24 décembre à 20 h, nous aurons une messe pour fêter la nativité du Christ. Inscrivez dès maintenant l'heure à votre agenda afin d'être présent à cet événement annuel. Veuillez prendre note que nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là, plus de détails en décembre, dans le feuillet paroissial.



Poste à combler, CPP et conseil de fabrique

En décembre de chaque année, il y a élections pour des postes au conseil de pastorale paroissiale (CPP) ainsi qu'au conseil de la fabrique (marguiller). Nous recherchons des personnes intéressées par la vie paroissiale afin d'assurer des activités de ressourcements, de conserver notre patrimoine religieux et historique; le tout en lien avec la réalité d'aujourd'hui. Laissez-nous votre nom en appelant au bureau de la paroisse : 450 793-2322



Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire



Elle est de retour au cœur de notre communauté!

L'an dernier soit le 1^{er} novembre 2019, des vents violents se sont abattus sur notre village, la croix de l'église en fut victime... Plusieurs décennies après son installation, la croix se retrouva au sol, côté cimetière, en pièces détachées!



Faisant partie de l'histoire de notre village, nous avons tenu à remettre la croix en place, avec diligence. La première étape fut de faire réparer la croix. Nous avons pu faire affaire avec une entreprise locale, Atelier de soudure St-Liboire. En plus de réparer la croix, nous l'avons fait traiter en acier galvanisé pour lui permettre de rester belle encore plusieurs décennies.

Nous avons dû aussi faire appel à une firme spécialisée pour évaluer les dégâts au niveau de la flèche du clocher. Il faut dire que ce n'est pas tous les entrepreneurs qui sont équipés pour travailler en hauteur.

Les travaux en hauteur ont eu lieu à la mi-octobre, vous avez pu les voir à l'œuvre pendant une dizaine de jours.

Maintenant en place, la croix a repris son rôle de nous transmettre les valeurs religieuses et patrimoniales de nos ancêtres. Peu importe nos croyances, cette croix représente l'histoire d'une communauté, son passé, une présence vivante aujourd'hui et rempli d'espérance pour l'avenir.

La réfection de la croix et de la flèche du clocher était couverte par notre assurance, nous devons tout de même déboursier un certain montant pour couvrir l'entièreté des frais. Si vous voulez contribuer, vous pouvez faire un don (chèque) à la Fabrique Saint-Liboire (450 793-2322) et un reçu d'impôt vous sera émis. Merci pour votre support au maintien de notre patrimoine.



Un merci spécial à tous ceux qui ont bénévolement fait un suivi étroit du dossier.

LA RELATION D'AIDE



Le temps des fêtes est un moment où l'on est invité à être davantage généreux, ouvert et empathique avec les plus démunis. Si ce sont vos valeurs tout au long de l'année, peut-être travaillez-vous en relation d'aide ou souhaiteriez-vous explorer ce domaine ?

Afin d'œuvrer dans ce secteur, plusieurs qualités personnelles vous seront utiles, notamment, une excellente capacité d'écoute et de communication, un esprit d'analyse et bien évidemment de la bienveillance.

Ce domaine d'emploi est très varié, tant dans les milieux où exercer son métier que la clientèle avec laquelle vous seriez le plus à l'aise à intervenir. En ce qui concerne les formations, plusieurs personnes me questionnent à propos des différences entre les techniques de travail social, d'éducation spécialisée ou d'intervention en délinquance.

Également, mes clients veulent comprendre les distinctions entre les formations collégiales et celles offertes à l'université. Toute cette diversité en formation et en emploi peut porter à confusion et il peut être difficile de trouver de l'information juste et valide sur Internet ou dans votre entourage.

Mon rôle de conseillère en information scolaire et professionnelle est précisément de vous donner les informations exactes et par la suite en faire un parallèle entre vos besoins, votre réalité, vos aptitudes et vos intérêts avec les éléments obtenus.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous guider. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité ou à distance selon les directives de la santé publique.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





Église Évangélique Baptiste de
Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Au-delà de l'Espoir

A chaque mois de novembre arrive pour plusieurs une période plus difficile. Comme on le dit: «la déprime nous prend». Mais cette année, c'est encore plus difficile. A-t-on besoin de dire pourquoi ? La pandémie a laissé des séquelles pour plusieurs, on est bien loin du petit arc-en-ciel qui nous disait : «ça va bien aller». Pour plusieurs ça ne va pas bien: isolement, difficultés financières, conflits de couple, familiaux et tout cela tourne dans notre tête et apporte son lot d'idées noires, et je dois dire que c'est normal, parce que personne n'est équipé pour vivre ce que nous vivons actuellement.

Je ne saurais trop vous dire de ne pas rester avec ces idées noires, il faut en parler avec quelqu'un de proche, digne de confiance, appeler une ligne d'aide telle que **Contact Richelieu-Yamaska au 450-774-6952 ou 1-844-774-6952**, mais surtout ne garde pas ça en dedans.

Il y a eu une longue période dans ma vie où j'ai lutté avec des idées noires, j'ai eu besoin de gens autour de moi qui ont fait la différence. Aujourd'hui je voulais partager avec toi une rencontre qui a fait une grande différence dans ma vie et qui fait encore une différence dans mon quotidien au milieu de ces temps difficiles. À la fin de mon adolescence, je croyais que ma vie n'avait aucun sens, que je ne manquerais à personne, j'étais incapable de voir qu'il y avait de l'espoir pour moi. Lorsque je me couchais, j'espérais ne jamais me réveiller, pourtant pour ceux qui me voyaient j'étais joyeux. Mais un jour, j'ai entendu parler de Jésus, qui était mort pour mes péchés qui me séparaient de Dieu. Il était mort pour moi, afin que je puisse être réconcilié avec lui et que je puisse me retrouver dans sa présence pour l'éternité. Mais encore plus que cela, il m'assurait que si je lui donnais toute la place dans ma vie, il serait avec moi au milieu de toutes mes tempêtes, dans les moments les plus sombres, jamais il ne me laisserait tomber.

Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. (Romains 8.38-39)

Cette assurance de ne jamais être seul, de toujours être aimé, gardé au milieu de tous les défis de la vie, Jésus l'offre à tous ceux qui viennent à lui. Venir à lui, c'est reconnaître notre besoin, d'être réconcilié avec Dieu, c'est reconnaître que seul Jésus peut le faire, c'est aussi réaliser que l'on a besoin de savoir que jamais nous ne serons seuls.

Aujourd'hui je ne te dirai pas que ça va bien aller, mais je peux t'affirmer qu'au milieu des tempêtes notre seul espoir, c'est Dieu, qu'en penses-tu?

Dimanche 10h, c'est une invitation!

En présentiel sur inscription (eebstl@hotmail.com)

En ligne sur <http://st-liboire.weebly.com/> ou sur <https://iframe.dacast.com/b/180322/c/560855>

Sylvain Belval (450)230-4417
<http://st-liboire.weebly.com>
eebstl@hotmail.com

Suivez-nous sur 

Suivez-nous sur



Fiche-conseil du service de prévention incendie de la MRC des Maskoutains

Le monoxyde de carbone est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence. Seul un détecteur de monoxyde de carbone peut vous alerter.

Comportements sécuritaires :

- > Se familiariser avec le plan d'évacuation ou en faire un avec les membres de la maison;
- > Repérez les sorties de secours et différents parcours pour vous y rendre;
- > Connaître le point de rassemblement ou en déterminer un avec les habitants de la maison.

Identification des sources :

- > Fournaises au mazout, poêles au bois et chauffage au gaz;
- > Appareil de chauffage avec combustibles comme le gaz naturel, le kérosène, le pétrole et le bois;
- > Appareils fonctionnant au propane ou au gaz (cuisinière, BBQ, réfrigérateur, etc.);
- > Outils à moteur (tondeuse, scies, souffleuses, etc.);
- > Véhicules à moteur à combustion (autos, motoneiges, véhicules tout-terrain) en marche dans les garages souterrains ou attenants à une maison ou dans les endroits clos.

Prévenir les intoxications :

- > Entretien rigoureusement les appareils de chauffage;
- > Ramoner votre cheminée périodiquement;
- > Vérifier la cheminée pour que rien ne l'obstrue (nid d'oiseau, débris ou neige);
- > Ne jamais laisser le moteur de la voiture rouler à l'intérieur du garage, même la porte ouverte;
- > Ne jamais utiliser un BBQ au propane ou un chauffage d'appoint à combustible à l'intérieur (maison, chalet, roulotte, garage ou tout autre type de bâtiment);
- > Si vous utilisez une génératrice; l'installer à l'extérieur.

Installer des avertisseurs de monoxyde de carbone (CO) :

- > Sur chaque étage de la maison;
- > Dans le corridor près des chambres à coucher;
- > Près de la porte de garage attenant à la maison;
- > Dans la pièce au-dessus du garage attenant la maison;
- > Les modèles combinés pour le CO et la fumée s'installent comme un avertisseur de fumée;
- > Attention à l'accessibilité aux animaux domestiques et aux enfants.
Veillez à choisir un emplacement hors de leur portée.

Note - Suivre les recommandations du fabricant lors de leur achat.

Entretien des avertisseurs de CO :

- > Tester l'alarme de votre avertisseur avec le bouton test. Il peut s'écouler plus de 20 secondes avant le premier son;
- > Ne jamais tester l'appareil avec le tuyau d'échappement de la voiture.
Cette méthode risque d'endommager votre avertisseur;
- > Utiliser un aspirateur pour retirer les poussières accumulées.





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Fermeture des écocentres pour l'hiver

29 NOVEMBRE 2020

À MOINS QUE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FORCENT UNE FERMETURE HÂTIVE

*C'est le temps d'en profiter pour apporter vos résidus
de construction, peintures, huiles, pneus déjantés, bois,
matériel électronique, etc.*

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VISITEZ LE SITE INTERNET: WWW.RIAM.QUEBEC
OU CONTACTEZ-NOUS AU 450 774-2350

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 3 novembre 2020 à 19 h, à huis clos, à la salle du conseil au 21, Place Mauriac de Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-11-201

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020
- 1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
- 3.5 Fermeture du bureau pendant les Fêtes
- 3.6 Demande de subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative de l'école Henri-Bachand
- 3.7 Proclamation journée mondiale de l'enfance – La grande semaine des tout-petits
- 3.8 Renouvellement d'adhésion avec la FQM pour 2021
- 3.9 Demande de l'école Henri-Bachand pour représentation au conseil d'établissement
- 3.10 Facture progressive de Groupe MTKR – rénovation 151, rue Gabriel

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Demande de traverses municipales du Club ASAN
- 5.2 Achat et installation de 4 pneus pour le Ford Transit
- 5.3 Achat et installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Achat conjoint de bacs roulants 2021
- 6.2 Règlement enlèvement des résidus domestiques – avis de motion
- 6.3 Règlement enlèvement de la collecte sélective – avis de motion
- 6.4 Règlement enlèvement des matières organiques – avis de motion
- 6.5 Achat et installation d'un ordinateur pour mise à niveau à l'usine

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Demande de dérogation mineure – 25, rue Morin

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de subvention pour enfants ayant des besoins spécifiques
- 8.2 Dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020

Résolution 2020-11-202

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 soit adopté tel que soumis.

1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

La directrice générale procède au dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité car la Municipalité n'a reçu aucune question que ce soit par téléphone ou internet.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2020-11-203

Il est proposé par Martine, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'octobre 2020 totalisant la somme de 139 784,73 \$, en plus des salaires versés au montant de 55 396,99 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-11-204

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 155 128,75 \$ et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Saint-Liboire.

De plus dépôt est fait également des déclarations de la nouvelle norme comptable sur l'information relative aux apparentés des membres du conseil de la municipalité de Saint-Liboire.

3.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021

Résolution 2020-11-205

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier des séances ordinaires du conseil qui seront tenues au cours de l'année à venir ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal au courant de l'année 2021 à compter de 19 h aux dates suivantes :

12 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 7 décembre

3.5 Fermeture de bureau pendant le congé des Fêtes

Résolution 2020-11-206

Considérant qu'il est prévu de fermer le bureau municipal afin de permettre aux employés municipaux de prendre congé lors de la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes de Noël et du Jour de l'An du 23 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement, de retour le 5 janvier 2021. Un avis sera publié à cet effet dans le journal Le Reflet et les coordonnées des personnes à rejoindre en cas d'urgence y seront également indiquées.

3.6 Demande de subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative de l'école Henri-Bachand

Résolution 2020-11-207

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour subvention au programme initiation Sport-Réussite éducative pour l'année 2021 ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le montant de 7 500 \$ à l'école Henri-Bachand pour le programme Sport-Réussite éducative 2021 et d'en autoriser le paiement au budget 2021.

3.7 Proclamation journée mondiale de l'enfance – La grande semaine des tout-petits

Résolution 2020-11-208

Considérant qu'à chaque année le 20 novembre, plusieurs pays soulignent la *Journée mondiale de l'enfance*;

Considérant la *Politique de la famille et de développement social* qui, par ses objectifs, valorise l'éducation, et ce, dès la petite enfance;

Considérant l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;

Considérant que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante du continuum éducatif;

Considérant que les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;

Considérant que, selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

> DE PROCLAMER le 20 novembre *Journée mondiale de l'enfance* et encourage les concitoyennes et concitoyens à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

3.8 Renouvellement d'adhésion avec la FQM - 2021

Résolution 2020-11-209

Considérant l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités et qu'il y a lieu de procéder à son renouvellement ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités en acquittant la somme de 3 777,17 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement pour notre adhésion 2021.

3.9 Demande de l'école Henri-Bachand pour représentation au conseil d'établissement

Résolution 2020-11-210

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour qu'un membre du conseil soit représentant au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021;

Considérant qu'à la demande, il est mentionné qu'il apparaît important pour l'école Henri-Bachand de solliciter notre participation au Conseil d'établissement de notre école ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

> De déléguer la conseillère Marie-Josée Deaudelin à titre de représentante municipale, la municipalité ayant reçu une lettre dans laquelle il est énoncé que l'école Henri-Bachand espère que notre organisation sera représentée au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

> De plus, la municipalité pourrait être présente pour être à l'écoute de leurs besoins, de leurs projets futurs et surtout garder le contact avec l'école et la municipalité.

3.10 Facture progressive de Groupe MTKR – rénovation 151, rue Gabriel

Résolution 2020-11-211

Considérant la rénovation de l'édifice du 151, rue Gabriel par Groupe MTKR ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de ST Architectes, d'acquitter la facture progressive de Groupe MTKR pour rénovation de la bâtisse du 151, rue Gabriel au montant d'environ 79 831,50 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies

Résolution 2020-11-212

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC des Maskoutains de notre intérêt à participer au projet de mise en commun régional de gestion administrative des services incendies.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Demande de traverses municipales du Club ASAN

Résolution 2020-11-213

Considérant la demande du Club de Motoneige ASAN inc. à l'effet que la municipalité procède à l'installation de signalisation de traverses de routes à deux endroits distincts dans le rang Saint-Édouard et un sur la route Quintal ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de traverses de routes du rang Saint-Édouard et de la route Quintal et de procéder à l'installation de la signalisation adéquate sur ces portions de routes.

5.2 Achat et installation de pneus pour le Ford Transit

Résolution 2020-11-214

Considérant le besoin de changer les 4 pneus pour le Ford Transit;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat et l'installation de 4 pneus pour le Ford Transit au montant d'environ 868,36 \$ incluant les taxes selon l'estimé de Garage Luc Meunier et d'en effectuer le paiement.

5.3 Achat et installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement

Résolution 2020-11-215

Considérant le besoin de changer la gratte à sens unique pour le camion à déneigement;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat et l'installation d'une gratte à sens unique pour le camion à déneigement selon l'estimé de Robitaille Équipement inc. au montant d'environ 10 120,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement au budget 2021.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat conjoint de bacs roulants 2021

Résolution 2020-11-216

Attendu que la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie inter-municipale d'Acton et des Maskoutains;

Attendu les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

Attendu que pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquiescer des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

Attendu que la Régie a fixé à la **mi-décembre la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

Attendu l'intérêt de la municipalité d'acquiescer des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

Attendu que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

Attendu les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

Bacs verts (Matières recyclables)	Bacs aérés bruns (Matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)
360 litres	240 litres	360 litres
15	15	0

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant 11, rue Lemonde à Saint-Liboire :

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

6.2 Règlement enlèvement des résidus domestiques – Avis de motion

Résolution 2020-11-217

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 324-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service d'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.3 Règlement enlèvement de la collecte sélective – Avis de motion

Résolution 2020-11-218

Avis de motion

Avis de motion est donné par Jean-François Chagnon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 325-20 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service de collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.4 Règlement enlèvement des matières organiques – Avis de motion

Résolution 2020-11-219

Avis de motion

Avis de motion est donné par Martine Bachand à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 326-20 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est d'établir les normes encadrant le service d'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité selon l'entente intermunicipale déjà signée avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

6.5 Achat et installation d'un ordinateur pour mise à niveau à l'usine d'eau potable

Résolution 2020-11-220

Considérant le besoin de remplacer l'ordinateur qui a rendu l'âme à l'usine de filtration d'eau ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Contrôle P.M. datée du 28 octobre 2020 au montant d'environ 4 194 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant sera remboursable par le programme de la TECQ.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure au 25 rue Morin

Résolution 2020-11-221

Considérant que la demande est assujettie au Règlement sur les dérogations mineures puisqu'il s'agit d'un projet de construction ne concernant pas un élément d'usage ou de densité;

Considérant que la demande est mineure par rapport à la norme du règlement (0,75 m);

Considérant que le projet ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

> D'accepter la dérogation mineure, soit de permettre la démolition du bâtiment accessoire existant et de permettre l'émission d'un permis de construction d'un nouveau bâtiment accessoire dont la hauteur maximale est de 6,75 m et conforme aux autres dispositions des règlements d'urbanisme;

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande de subvention pour enfants ayant des besoins spécifiques

Résolution 2020-11-222

Considérant la demande de subvention des Loisirs St-Liboire inc. pour l'accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la somme demandée soit 2 577,75 \$.

8.2 Dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt des activités 2020 et demande de budget 2021 des Loisirs de Saint-Liboire inc.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *RIAM*

Monsieur Yves Winter : *Sous-comité « Nouveaux arrivants »*

Monsieur Yves Taillon : *CCU*

Monsieur Serge Desjardins : *Aucun comité*

Madame Martine Bachand : *Aucun comité*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité car la Municipalité n'a reçu aucune question que ce soit par téléphone ou internet.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 1^{er} septembre au 6 octobre 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-11-223

Il a été proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 25.

Claude Vadnais
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 1^{er} décembre 2020.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2020 À 19 H

&
SÉANCE SPÉCIALE POUR ADOPTION DU BUDGET 2021
LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2020 19 H

*Dû à la pandémie de la COVID-19 et des consignes sanitaires émises par la Santé publique, les séances seront tenues à huis clos jusqu'à nouvel ordre.



Soudure Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555

viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690

514 456-8690

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

Fax: 450 253-0017

info@arelectrique.ca

www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitsoins.com

450 771-0605

info@coopauxpetitsoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.

Conseiller en sécurité financière

Représentant en épargne collective

www.donaldbergeron.ca

SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0

T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566

www.sfl.com



Gestion de patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

POMPAGE St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo® HYDRO-KINETIC® BIONEST
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

Béton Mobile DALPÉ inc.

953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0

(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com

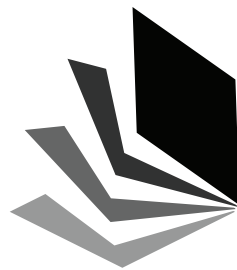
Béton livré au compteur !

Nos professionnels

AC.CREATIF

MAÎTRE GRAPHISTE

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE & WEB



COPIE

DU CENTRE-VILLE

IMPRIMERIE INFOGRAPHIE - WEB

TÉL. : 450 773-5877

1384, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 3H4

ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION 100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE



PHOTO À TITRE INDICATIF.



Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396

312, Bas de la rivière,
Saint-Pie J0H 1W0



Pharmacie
Nicolas Borri
Pharmacien propriétaire

LIVRAISON
GRATUITE

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à

Proxim

Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Détailant autorisé

SERRUPRO



Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE

DRAINVAC

MTVAC

Shanty Vac

www.aspirateurfr.com

450 502-7349

info@aspirateurfr.com



RBQ: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBQ 2864-2908-53



Nos arrivages de Noël

SONT DISPONIBLE DÈS MAINTENANT EN MAGASIN.



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**



meublesbernardtanguay.com / 1-800-773-2327